

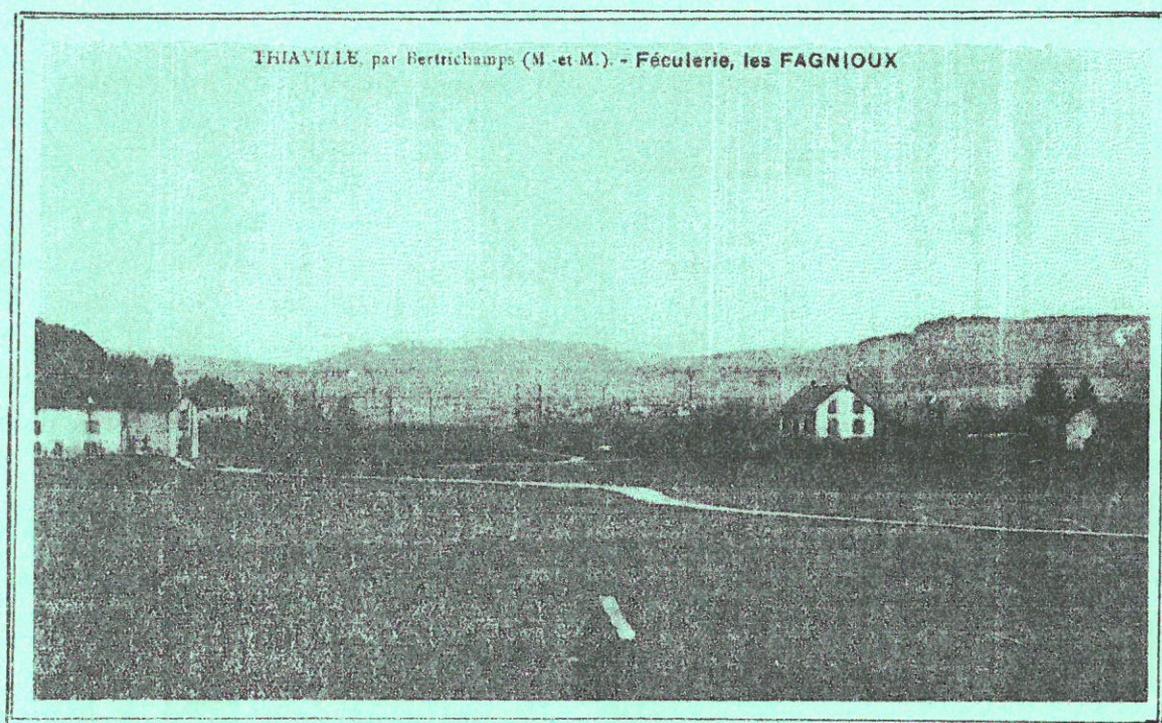
Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

JUILLET 1995 N°330



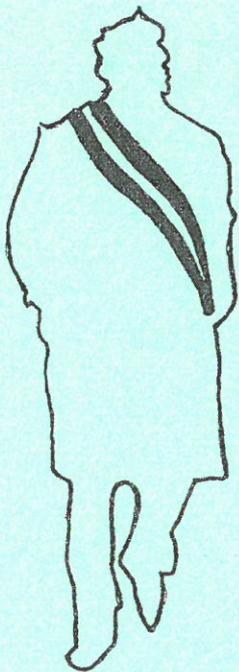
THIAVILLE, par Bertrichamps (M-et-M.) - Féculerie, les FAGNIOUX

Vue prise depuis le Pont de Thiaville.

A gauche: La féculerie Didier aujourd'hui disparue, à la place de l'actuel rond point au bas de la rue de la Libération

A droite: La maison de M. Tanguy (grand-mère Mignot)

Au fond: Fagnoux et le Pré de la Seie.



REMERCIEMENTS

Que ces quelques mots qui constituent les premières lignes du présent bulletin soient pour remercier les électrices et les électeurs qui nous ont manifesté leur confiance en votant massivement pour la liste d'union, d'action et de gestion des intérêts communaux.

Le 11 juin, en nous élisant tous les 15 dès le 1er tour, vous confortez davantage encore notre volonté, notre engagement et notre détermination à travailler efficacement pour Thiaville et ses habitants au cours des 6 prochaines années. Merci encore.

LE VERDICT DES URNES

Elections municipales du 11 juin 1995

464 inscrits - 361 votants - 20 nuls - 341 exprimés

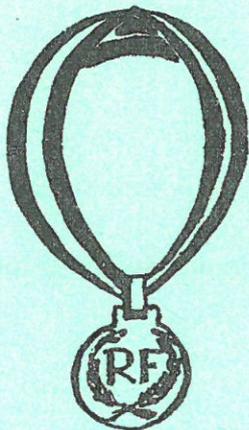
Ont obtenu :

- GEORGE	Dominique	304 voix	89.14 %	élu
- GEORGES	Gérard	296 voix	86.80 %	élu
- CATHERINE	Pierre	294 voix	86.21 %	élu
- ERHARD	Roger	291 voix	85.33 %	élu
- JACQUEL	Michel	290 voix	85.04 %	élu
- MATH	Jacqueline	289 voix	84.75 %	élue
- POIREL	Eric	289 voix	84.75 %	élu
- THIRIET	Dominique	288 voix	84.45 %	élu
- GEORGES	Michel	285 voix	83.57 %	élu
- DIVOUX	Michèle	274 voix	80.35 %	élue
- PETTOVEL	Vittoré	270 voix	79.17 %	élu
- STOUTER	Gaston	257 voix	75.36 %	élu
- HYPOLITE	Danièle	253 voix	74.19 %	élue
- HIRTZ	René	249 voix	73.02 %	élu
- GEORGES	M. Thérèse	249 voix	73.02 %	élue

Par ailleurs, 67 personnes non candidates ont recueilli des voix.

Parmi celles-ci M.Sylvain BARP (12 voix), M. Hubert BUDA (6 voix), Mme Sylvie THOMAS (5 voix), M. Gilles ZINUTTI (4 voix) etc...





EN DIRECT DU CONSEIL

Le 16 juin 1995, première réunion du nouveau Conseil qui a été installé par le maire sortant.

Puis sous la présidence du M. ERHARD, doyen d'âge, il a été procédé à l'élection du maire.

1 ELECTION DU MAIRE.

JACQUEL Michel 13 voix
 2 blancs

M. JACQUEL est élu maire, au 1er tour de scrutin

2 ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence du maire, le Conseil décide de créer 4 postes d'adjoints (9 voix pour - 5 contre - 1 blanc) sans augmenter pour autant le montant total des indemnités de fonction à verser.

* élection du 1er adjoint

M. Roger ERHARD 12 voix
M. Vittoré PETTOVEL 1 voix
 2 bulletins blancs

M. ERHARD est élu 1er adjoint au 1er tour de scrutin

* élection du 2ème adjoint

M. René HIRTZ 10 voix
 5 bulletins blancs

M; HIRTZ est élu 2ème adjoint au 1er tour de scrutin

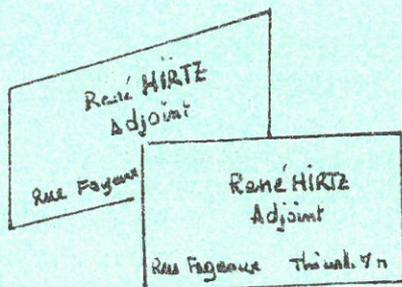
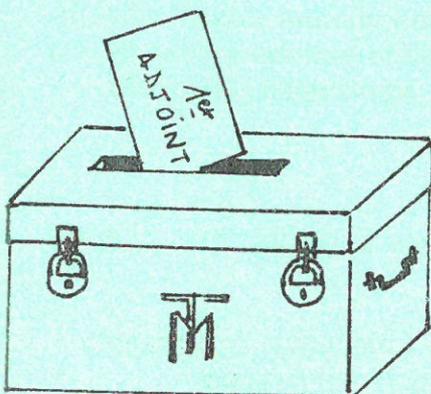
* élection du 3ème adjoint

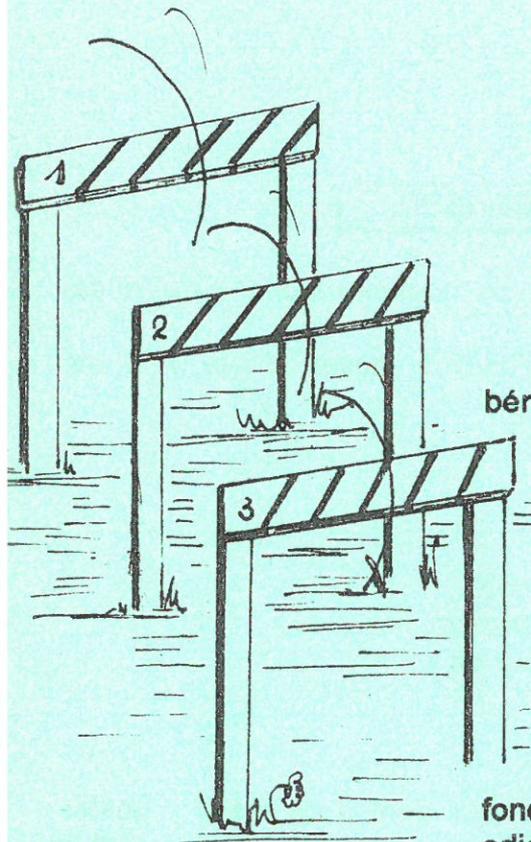
1er tour :

M. Pierre CATHERINE 2 voix
M. Michel GEORGES 5 voix
M. Vittoré PETTOVEL 7 voix
 1 bulletin blanc

2ème tour :

M. Pierre CATHERINE 1 voix
M. Michel GEORGES 7 voix
M. Vittoré PETTOVEL 6 voix
 1 bulletin blanc





3ème tour :

M; Pierre CATHERINE	1 voix
M. Michel GEORGES	7 voix
M. Vittoré PETTOVEL	7 voix

M. Michel GEORGES est élu 3ème adjoint, au 3ème tour, au bénéfice de l'âge.

* élection du 4ème adjoint

M. Pierre CATHERINE	9 voix
M. Vittoré PETTOVEL	4 voix
	2 bulletins blancs

M. Pierre CATHERINE est élu 4ème adjoint au 1er tour.

Le Conseil décide ensuite que le maire percevra l'indemnité de fonction prévue par les textes réglementaires. En ce qui concerne les adjoints, ceux-ci percevront 20 % de l'indemnité prévue pour le maire, quelque soit leur rang. Ainsi le total des indemnités versées aux 4 adjoints restera identique à celui qui était versé précédemment aux 2 adjoints. L'augmentation du nombre d'adjoints n'aura donc aucune incidence sur le budget puisque la dépense restera la même. Application : 01/07/95.

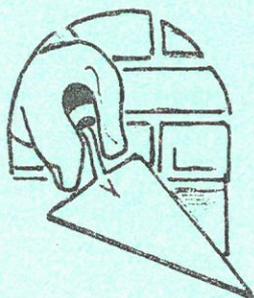
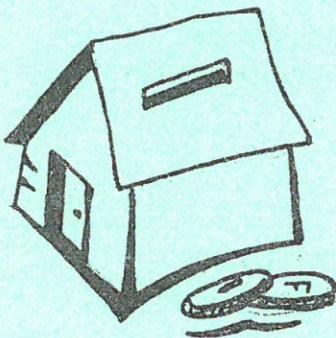
3 FORMATION DES COMMISSIONS

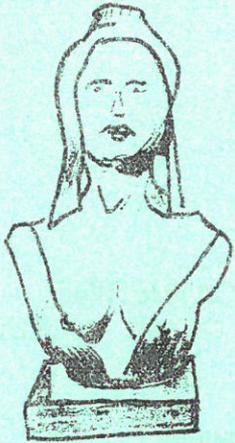
La formation des commissions suivante avec la composition ci-après est décidée :

- . Finances Mme M.T.GEORGES, MM ERHARD, GEORGES Michel, PETTOVEL, POIREL, STOUTER
- . Travaux Mme HYPOLITE, MM CATHERINE, GEORGES Gérard, GEORGES Michel, GEORGE Dominique, PETTOVEL
- . Eaux et Forêts MM ERHARD, CATHERINE, GEORGE Dominique, GEORGES Michel, POIREL, PETTOVEL
- . Vie quotidienne Mmes DIVOUX, M.T. GEORGES, MATH, HYPOLITE, MM GEORGES Gérard, PETTOVEL
- . Scolaire Mme DIVOUX, MM GEORGE Dominique, GEORGES Gérard, PETTOVEL, STOUTER, THIRIET

- . Personnel communal Mmes M.T. GEORGES, DIVOUX, MATH, MM ERHARD, POIREL, STOUTER

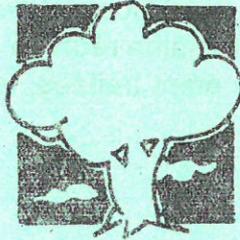
Par ailleurs siégeront dans les organismes suivants :





. C.C.A.S. Mmes M.T. GEORGES, MATH, MM PETTOVEL, THIRIET

Le maire désignera ultérieurement 4 autres membres représentant les familles, les retraités, les personnes âgées, les handicapés.



. P.O.S. (Groupe de Travail du Plan d'Occupation des Sols) :
Mme MATH, MM ERHARD, HIRTZ, CATHERINE, PETTOVEL, THIRIET

. P.A.R.T. (Syndicat du Parc d'Activités Raon-Thiaville)
titulaires : Mme M.T. GEORGES, MM JACQUEL, ERHARD, HIRTZ, PETTOVEL
suppléants : MM GEORGES Michel, STOUTER

. Abattoir MM JACQUEL, PETTOVEL (voir plus loin)

. S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)
MM JACQUEL Maire,
titulaire : V. PETTOVEL
suppléant : Michel GEORGES

. S.I.C.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures ménagères)
MM HIRTZ, PETTOVEL

. S.I.T.E. (Syndicat Intercommunal de Transport des Elèves)
titulaires : MM HIRTZ, PETTOVEL
suppléants : GEORGES Gérard, POIREL

. S.I.G.C.E.S. (Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Baccarat)
titulaire : HIRTZ
suppléant : PETTOVEL

. Pays d'Accueil du Donon
titulaire : JACQUEL
suppléant : PETTOVEL

. Délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole :
D. THIRIET

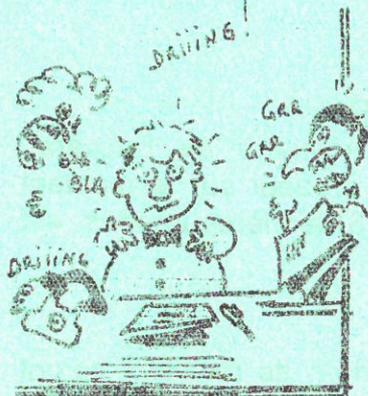
. Délégué du Conseil Municipal au Conseil Junior :
Mme DIVOUX

. Délégué du Conseil Municipal au Souvenir Français :
Michel GEORGES

Bla...

Bla... GRRR...

Bla...
DRIVING!



Comité des Fêtes Mme HYPOLITE, MATH, MM CATHERINE,
GEORGE Dominique, GEORGES Gérard, POIREL,
STOUTER, THIRIET

Caisse des Ecoles MM GEORGES Dominique, THIRIET

Les désignations à la Commission des Impôts et à la Commission d'Aménagement Foncier seront effectuées lors d'une prochaine réunion.

Les questions en relation directe avec les élections étant traitées, les points suivants sont ensuite examinés:

4 ABATTOIR DE RAON

Le projet consiste en l'implantation d'un abattoir neuf sur le territoire de Raon l'Etape mais à l'intérieur du Parc d'Activités Raon-Thiaville. A cet effet, une Sté d'Economie Mixte est constituée. Le Conseil décide de souscrire 20 parts à 500 Frs l'une et désigne MM JACQUEL et PETTOVEL pour présenter la commune au Conseil d'Administration de l'abattoir.

INDEMNITE DE CONSEIL AU PERCEPTEUR

L'indemnité de conseil versée à M.le Percepteur de Baccarat, calculée en application des textes nationaux en vigueur sur le montant des factures communales payées au cours des 3 dernières années, est reconduite au taux de 75 %.

FORETS

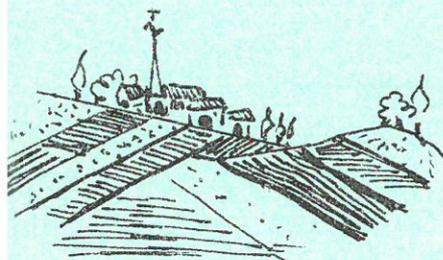
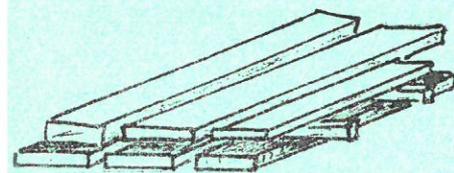
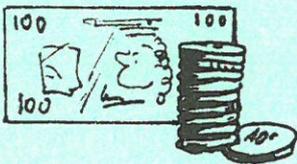
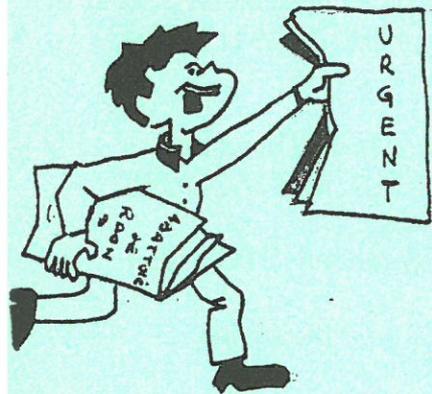
* Pour les besoins communaux, 35 m³ environ de résineux seront sciés pour faire du bois de charpente. M. COLIN de Bazien est chargé de façonner les grumes (57 F HT/M³), de les débarder sur chemins (32 F HT/M³). La Commission des Forêts cherchera un transporteur pour les conduire à la scierie et pour ramener le bois façonné. M. CHASSEL, scieur à Raon l'Etape, est chargé de débiter les grumes aux dimensions données.

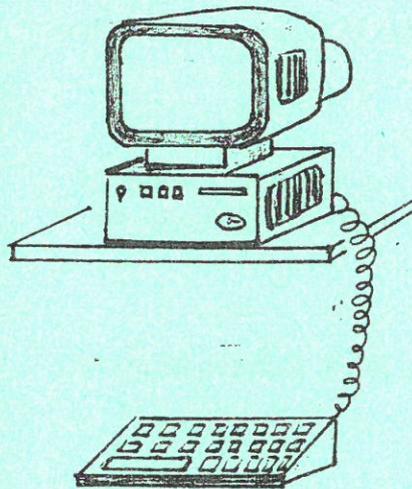
* Affouages : le maire fait le point sur les inscriptions. Le Conseil précise que les personnes qui ont commandé 4 stères ou plus sont livrées, partie en chêne de l'année, partie en chêne 94 (ou antérieur).

FONCIER

Le Conseil désigne Me CLAUDEL, notaire à Baccarat, pour rédiger les actes d'achats et d'échanges entre MM STOUTER, ROQUEBERNOU et la commune dans le secteur du cimetière.

Il désigne également Me CLAUDEL pour procéder à la rédaction des actes relatifs aux échanges et acquisitions avec MM LABOUREL, BARP, DEMANGE dans le secteur de la rue du Moulin.





INFORMATIQUE

Le conseil décide le remplacement du micro-ordinateur IBM 386SX en place qui est saturé mais qui sera conservé pour les besoins bureautiques (traitement de texte notamment).

Il décide l'acquisition d'un micro BULL-ZENITH (Pentium 90 - 16 Mo de RAM et 850 Mo de mémoire) avec les nouveaux logiciels MAGNUS fonctionnant sous WINDOW (comptabilité, paye, gestion des administrés, élections, etc...) avec CD ROOM, imprimante laser EPSOM, etc... Ce matériel devrait permettre, nous dit-on, de "tenir" les 4 ou 5 prochaines années avant d'être périmé ! Dépense à inscrire au budget supplémentaire 95 : 36.831,00 F TTC hors formation ; laquelle pourra être faite en partie à l'aide de didacticiels. L'informatisation pour une commune comme la nôtre constitue une dépense importante mais c'est désormais un impératif incontournable. Formons des vœux pour que cet investissement lourd dure le plus longtemps possible... c'est-à-dire un peu plus que ce qui nous est annoncé !

DIVERS

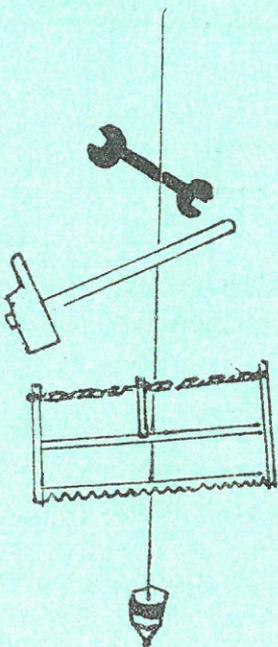
* Le Maire précise que les travaux de réfection de la rue de la Cote ont été adjugés à la suite de l'appel d'offres, par la Commission des Travaux, à la Sté ANTONINI. Réalisation prévue pour fin août sous le contrôle technique de la D.D.E.

* Le Maire indique que les levées topographiques qui ont été effectuées récemment dans diverses rues du centre de la commune concernant la mise au point du projet général d'assainissement, avec étude d'une variante nouvelle.

* Le Maire fait le point sur le dossier du Parc d'Activités RAON-THIAVILLE et précise qu'une réunion du syndicat devra avoir lieu très rapidement pour approuver le dossier de création de la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté). Cette décision devra ensuite être approuvée par chaque Conseil Municipal début juillet. L'enquête d'utilité publique est prévue en septembre-octobre. La mise à l'enquête du projet P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) révisé serait réalisée simultanément.

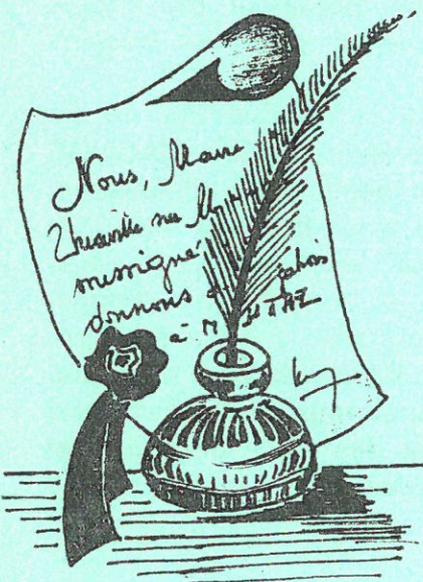
* Le projet de création d'une salle polyvalente pour activités sportives est évoqué. Une première réunion de la Commission "Vie quotidienne" est programmée à cet effet avant fin juin. La réalisation d'une salle des fêtes, à plus long terme, est également évoquée.

* Séance levée à 23H30



DELEGATIONS AUX ADJOINTS

En cas d'absence ou d'empêchement du maire, le remplacement de celui-ci est assuré par un adjoint, en commençant par le premier.



. Délégations données au 1er adjoint

Police rurale - Problèmes de voisinage - Remplacements du maire dans la commune - Sapeurs Pompiers.

. Délégations données au 2ème adjoint

Eglise et rapports avec la paroisse - Ordures ménagères - Economie - S.I.T.E. - Gestion du CES - Remplacements du maire à l'extérieur de la commune.

. Délégations données au 3ème adjoint

Fêtes, cérémonies, sports, loisirs, comité des fêtes, Conseil Municipal Vie associative - Jeunesse.

. Délégations données au 4ème adjoint

Travaux - Voierie - Eaux - Forêts.

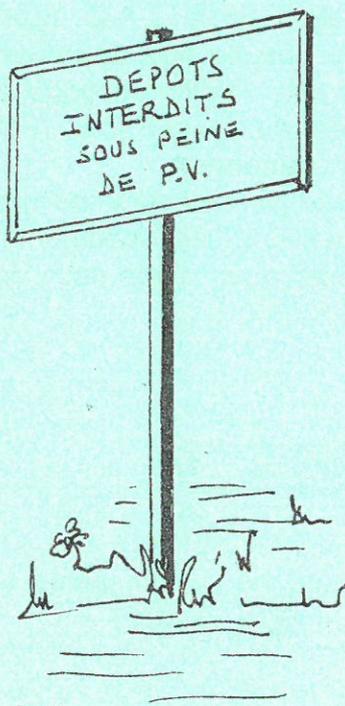
Un conseil de municipalité aura lieu chaque semaine (Maire + Adjointes) afin de coordonner les actions.

Les permanences de mairie seront assurées à tour de rôle par le Maire et les Adjointes.



MALGRE LE TEMPS POURRI THIAVILLE FLEURI TOUS PENSONS-Y

DECHARGE COMMUNALE



L'entreprise TERRASSEMENT 88 de DONCIERES est en possession de l'ordre de service pour supprimer la décharge depuis le 29 mars et doit intervenir dans les jours immédiats.

Il n'est donc plus possible de déposer vos ordures.

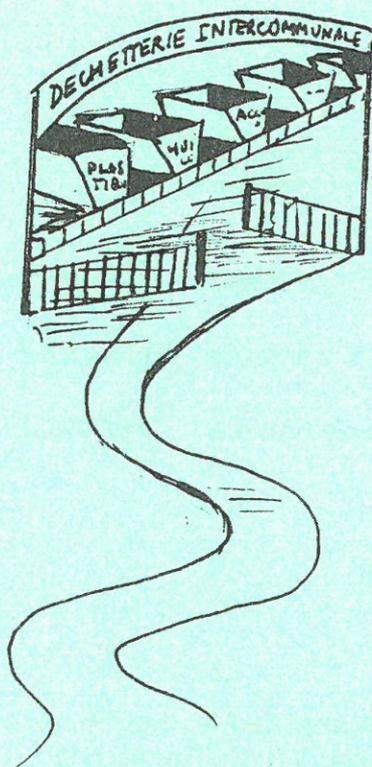
Lorsque les travaux de régalinge, curage et fossés seront terminés, la décharge sera cloturée et fermée. Une ouverture hebdomadaire d'une ou deux heures sera réalisée sous contrôle d'un employé municipal, pour déposer les déchets verts uniquement (haies, herbes, ...)

Tout dépôt sauvage sera sanctionné par établissement d'un procès verbal.

Les modalités d'ouverture pour les déchets verts seront précisées prochainement.

Il est rappelé que la Sté ESPAC assure une collecte chaque mercredi pour les ordures ménagères.

Pour les objets ménagers encombrants dits "monstres", un ramassage tous les 2 mois existe : le prochain passage aura lieu le jeudi 10 août.



Pour les pierres, tuiles, moellons, gravats durs et tous matériaux pouvant servir à l'entretien des chemins de champs et forêts, la remorque communale est mise gratuitement à votre disposition sur demande préalable en mairie. Seul son chargement vous incombe, l'enlèvement et l'épandage étant assurés par la commune.

L'ensemble de ces dispositions s'appliquent aux seuls habitants de Thiaville.

La Municipalité forme le vœu qu'une déchetterie soit rapidement créée pour le secteur BERTRICHAMPS-LACHAPELLE-THIAVILLE et permette ainsi aux habitants d'y conduire ce qui actuellement n'est pas collecté.

Encore une précision importante :

La remorque n'est mise à disposition que pour des matériaux de récupération pour l'entretien des chemins et non pour autre chose. Il appartient à chacun de conduire lui-même à la décharge aux jours et heures d'ouverture ses déchets verts (gazon, haie, etc ...) dans la mesure où il ne souhaite pas les garder.

FERMETURE DE LA MAIRIE



Du lundi 3 juillet inclus au jeudi 31 août inclus
la mairie ne sera ouverte que les vendredis de 18h à 19h.
En cas de réelle urgence, s'adresser aux adjoints ou au maire.

BAIGNADE

Il est rappelé, à l'approche des beaux jours, que la baignade dans la Meurthe, notamment au lieu dit "Le Pont de Thiaville" est interdite.

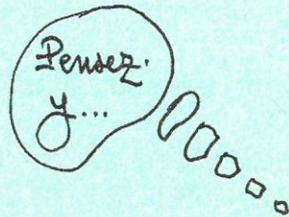
ANALYSES D'EAU

Le résultat des analyses d'eau effectuées par le laboratoire spécialisé sera désormais affiché dans le placard extérieur de la mairie.

A noter

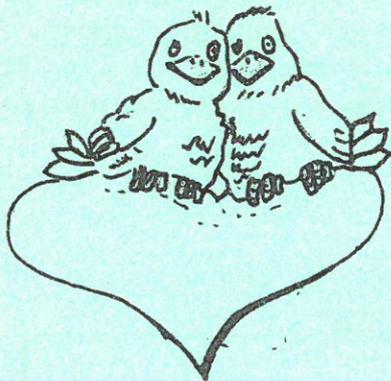


PROCHAINES MANIFESTATIONS



- 14 juillet Fête Nationale Municipalité/Foyer Rural LACHAPELLE
- 6 août Fête Patronale/Buvette Assoc. Familiale THIAVILLE
- 7 août Danse du Coq Club de l'Amitié THIAVILLE

LA VIE DU VILLAGE



Mariage :

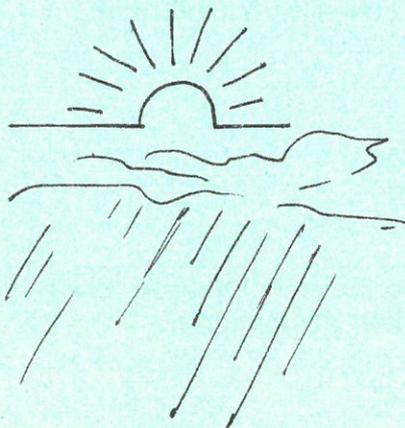
Le 29 juillet 1995 à 16h00 aura lieu le mariage de Mlle Laurence HIRTZ, fille de M et Mme René HIRTZ domiciliés 29 rue Fagnoux à Thiaville avec M. Fabrice MARTIN domicilié à Marzelay (88). Tous nos voeux aux futurs époux et nos félicitations aux parents.

CLIN D'OEIL



"Il y a des femmes tellement infidèles qu'elles éprouvent de la joie à tromper leurs amants avec leur mari". (Clémenceau)
Nul doute que cela peut s'appliquer aussi aux hommes.

DICTONS DU MOIS



Saint Thiébaut
Rèmwène lo chaud

Saint Thiébaut
Ramène le chaud

E lè Médleinne
Lo byé pé zeû rëcines

A la Ste Madeleine
Le blé perd ses racines

Si juyè a bé
I faû renfongi les tonnés

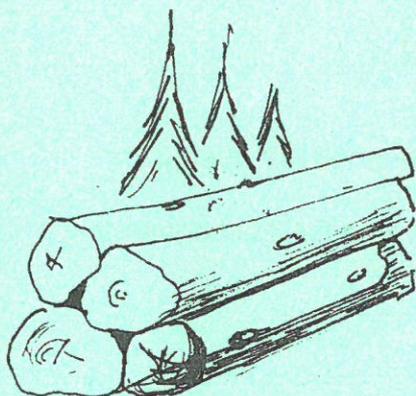
Si juillet est beau
Il faut renforcer les tonneaux

En juyé èprè chaûd
Vin lè bîhle

En juillet après temps chaud
Vient la bise

S'é pyû les jos des canicules
I pyû trâs smènes

S'il pleut les jours de canicules
Il pleut trois semaines



GRUMES DEBARDEES

Le débardage des grumes avec emprunt des chemins communaux donne lieu au versement, au profit de la commune, d'une redevance de 5 Frs par M3. Le volume débardé doit être déclaré en mairie par le propriétaire. A défaut il sera procédé à une estimation d'après les souches et d'une pénalité.

Il est précisé enfin qu'il est interdit de "tirer" les grumes sur les chemins.

DETENTEURS D'ARMES

Chasseurs, titeurs, détenteurs d'armes, mettez-vous en règle. La réglementation a changé en France le 6 mai 1995, en application de la directive européenne sur les armes.

Déclarez vos armes à la Sous-Préfecture ou à la Gendarmerie.

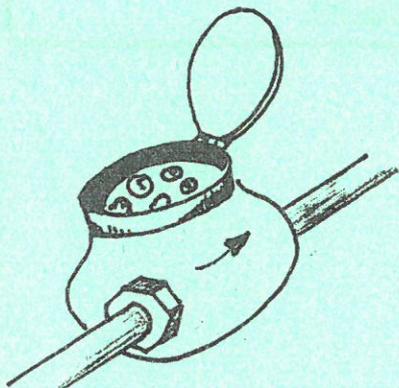
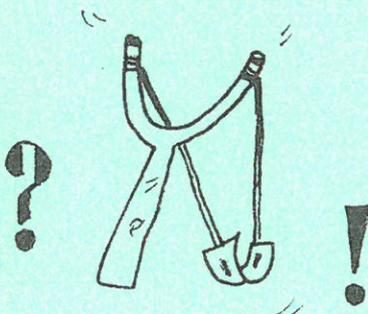
Demandez une autorisation à la Sous-Préfecture.

Agissez dans le délai d'un an impérativement.

Le non respect de la réglementation entraîne des sanctions pénales.

Renseignements : Préfecture, service des armes

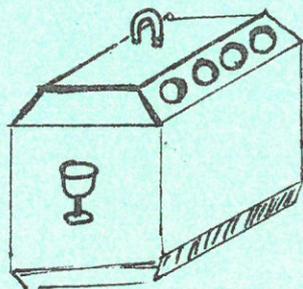
ou 3615 Vos Droits (0.99 F la minute)



COMPTEURS D'EAU

M. BERNARD, employé communal, procédera dans les prochaines semaines au relevé annuel de la consommation d'eau et au plombage des compteurs. Merci de bien vouloir dégager l'accès de ceux ci dès que possible.

VERRE PERDU



Le conteneur du centre du village est placé près de la fontaine face à l'église.

Il sera désormais installé derrière l'ancienne bascule publique, rue de l'église, presque en vis-à-vis à la boulangerie Muller, sitôt le départ des forains après la fête c'est-à-dire 1ère quinzaine d'août.

Cet emplacement, outre sa plus grande discrétion, permet une approche plus aisée par les automobilistes.

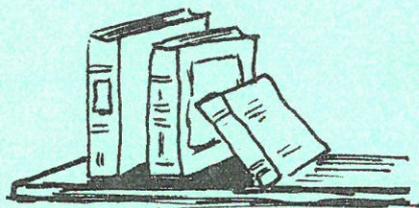
Dites le autour de vous. Merci.

LE COIN DES ETOURDIS

Est ce q
à vous ?

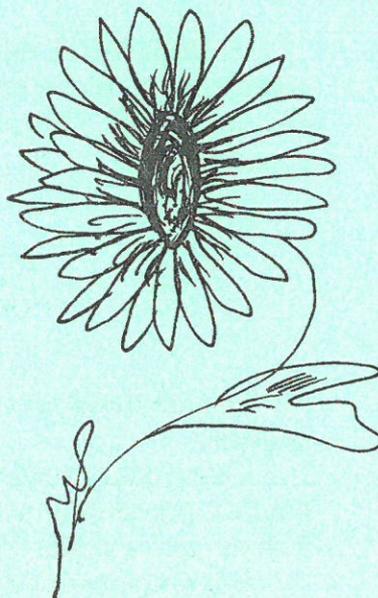
- Un trousseau de clés a été trouvé le 13 juin rue du Gal Paradis. Le retirer en Mairie.
- Un portefeuille en tissu noir trouvé en forêt est également à la disposition de son propriétaire.

DON



Nous remercions chaleureusement Mme Laurent MAILLET, habitante de BERTRICHAMPS, pour son don de livres. Ces ouvrages grossiront le nombre de livres qui seront mis à la disposition du public dans la future bibliothèque communale.

Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE
Directeur : Michel JACQUEL



UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Avant 1789

LES MAIRES COMMIS

1 342 - HENNAS
1 507 - DEMANGE
1 510 - Claude THOUVENOT ou THOUVENEL
1 717 - Joseph PITON
1 724 - Claude LITAISE
1 726 - Anthoine GEORGEL
1 730 - Nicolas MOUGEL Le Jeune
1 733 - Brice GUINGOT
1 737 - Joseph MATHIEU
1 740 - Joseph PITON
1 741 - Joseph PIERSON
1 742 - Pierre MATHIEU
1 743 - Nicolas PHILIPPE
1 744 - Dominique MATHIEU
1 753 - Nicolas PHILIPPE
1 755 - Jean Nicolas PHILIPPE
1 756 - Nicolas PHILIPPE
1 757 - Joseph PIERSON
1 758 - Isidore FERRY
1 759 - Alexis HENNEMENT
1 760 - Joseph MATHIEU
1 763 - Pierre LITAIZE
1 764 - Nicolas HUGUENIN
1 765 - Nicolas LAURENT
1 767 - Nicolas PHILIPPE Le Jeune
1 768 - Joseph CHAPELLE
1 769 - Pierre MATHIEU
1 771 - Nicolas PHILIPPE
1 772 - Pierre LITAIZE
1 773 - Pierre MATHIEU
1 774 - Joseph PITON
1 775 - Isidore FERRY
1 776 - François ALISON
1 777 - Jean Claude PARADIS
1 778 - Jean Claude MATHIEU
1 779 - Nicolas PITON
1 780 - Joseph PITON
1 781 - Pierre MATHIEU
1 782 - Jean Claude PARADIS
1 783 - Toussaint BALLAND
1 784 - Pierre MATHIEU
1 785 - Jean Claude PARADIS
1 786 - Joseph COLIN
1 787 - Nicolas PARADIS
1 788 à 90 Jean Claude PARADIS

Après 1789

LES MAIRES

1 790 - 1 793 Toussaint BALLAND
1 793 - 1 796 Pierre LITAIZE
1 796 - 1 800 il n'y a plus de Maire, la Commune n'étant plus une division administrative. Son Agent municipal la représente à l'Administration municipale du canton
Ont été Agent Municipal : Isidore FERRY, François DEMANGE, Bernard VIOL, Toussaint BALLAND, Mansuy CUNY.
1 800 - 1 808 Jean Michel FERRY
1 808 - 1 809 Jean Claude PARADIS
1 809 - 1 815 Quirin BALLAND
1 815 - 1 815 Jean Baptiste FERRY
1 815 - 1 819 Quirin BALLAND
1 819 - 1 826 Mansuy CUNY
1 827 - 1 831 Jean Louis MATHIEU
1 831 - 1 843 Joseph MATHIEU
1 843 - 1 846 Sébastien GRANBLAISE
1 846 - 1 847 Joseph BOURGUIGNON
1 847 - 1 848 Nicolas PARADIS
1 848 - 1 852 Jean Baptiste BOYE
1 852 - 1 857 Dominique MICHEL
1 857 - 1 866 Joseph BOURGUIGNON
1 866 - 1 867 Victor MATHIEU
1 871 - 1 874 Nicolas PARADIS
1 874 - 1 874 Victor MATHIEU
1 874 - 1 876 Jean Nicolas DIDIER
1 876 - 1 881 Charles OLIOT
1 881 - 1 882 Eugène PARADIS
1 882 - 1 884 Jean Baptiste DIDIER
1 884 - 1 896 Jean Baptiste COLIN
1 896 - 1 906 Eugène PARADIS
1 906 - 1 908 Jean Baptiste COLIN
1 908 - 1 931 Edmond DIDIER
1 931 - 1 937 Charles DALENCONTRE
1 937 - 1937 Paul GEORGEL: Président de la Délégation Spéciale
1 937 - 1 945 Jean HAITE
1 945 - 1 945 : Président de la Délégation Spéciale entre le 10 - 02 et 25 - 02
1 945 - 1 959 Marcel LEMAIRE
1 959 - 1 965 Charles POIREL
1 965 - 1 977 André BIETRY
1 977 - 1 9... Michel JACQUEL

LES ADJOINTS AU MAIRE

L'Adjoint au Maire n'apparaît qu'en 1 800

1 800 - 1 819 Mansuy CUNY
1 819 - 1 826 Jean Louis MATHIEU
1 826 - 1 835 Joseph LAURENT
1 835 - 1 843 Toussaint BALLAND(fils)
1 843 - 1 846 Joseph BOURGUIGNON
1 846 - 1 847 Jean Baptiste BOYE
1 847 - 1 848 Nicolas HAUSMAN
1 848 - 1 852 Dominique MICHEL
1 852 - 1 855 Toussaint BALLAND(fils)
1 855 - 1 857 Joseph BOURGUIGNON
1 857 - 1 866 Jean Baptiste CUNY
1 866 - 1 867 Jean Baptiste MATHIEU
1 867 - 1 871 Nicolas COLIN
1 871 - 1 874 Jean Nicolas DIDIER
1 874 - 1 875 Jean Baptiste LAURENT
1 875 - 1 881 Eugène PARADIS
1 881 - 1 882 Jean Baptiste HUGUENIN
1 882 - 1 884 Jean Baptiste COLIN
1 884 - 1 888 Jean Baptiste HUGUENIN
1 888 - 1 892 Charles OLIOT
1 892 - 1 908 Joseph DEMANGE
1 908 - 1 919 Alexandre MUNIER
1 919 - 1 925 Joseph PAGE
1 925 - 1 931 Charles DALENCONTE
1 931 - 1 933 Edouard PERROTTEY
1 933 - 1 937 Jules JEANJEAN
1 937 - 1 945 Fernand PERROTTEY
1 945 - 1 953 Adrien PARADIS
1 953 - 1 959 Marcel JAEGER
1 959 - 1 965 Jean DONY
1 965 - 1 968 Charles POIREL
1 968 - 1 983 Jean COLIN
1 971 - 1 9... René HIRTZ
1 977 - 1 9... Roger ERHARD

LES MAIRES DE FAGNOUX

1 726 - Gérard GEORGEL
1 737 - Nicolas PHILIPPE
1 740 - Pierre GEORGEL
1 746 - Pierre GEORGEL
1 754 - Pierre GEORGEL
1 756 - Pierre GEORGEL
1 765 - Dominique LITAIZE
1 767 - Dominique LITAIZE
1 768 - Claude COLIN
1 769 - Dominique LITAIZE
1 770 - Dominique LITAIZE
1 771 - Etienne POIRSON
1 772 - Sébastien MARTIN
1 773 - Jean POIRSON
1 774 - Sébastien MARTIN
1 775 - François PARISOT
1 776 - Etienne POIRSON
1 777 - Etienne POIRSON
1 778 - Sébastien MARTIN
1 779 - Bernard VIOLLE
1 780 - Etienne POIRSON
1 781 - Sébastien MARTIN
1 782 - Sébastien MARTIN
1 783 - François LAURENT
1 784 - Etienne POIRSON
1 785 - Joseph COLIN
1 786 - François LAURENT
1 787 - Claude BIETRY
1 788 - Sébastien MARTIN
1 789 - Sébastien MARTIN
1 790 - Sébastien MARTIN